

Compte-Rendu Sommaire de la séance du Conseil Municipal en date du 6 mai 2015



Après examen des questions inscrites à l'ordre du jour, le Conseil Municipal :

• A l'unanimité, **ANNULE et REMPLACE** la délibération du 26 mars 2015, **APPROUVE** le projet de plan de financement relatif à la réalisation de la mise en accessibilité PMR des quais et d'un passage souterrain en gare de Redon, **APPROUVE** le principe suivant lequel la Ville règlera les appels de fonds, suivant les dispositions de l'article 6.2 de l'avenant n°1 à la convention financière relative au financement de la réalisation de la mise en accessibilité PMR des quais et la réalisation d'un passage souterrain en gare de Redon et **AUTORISE**, sous les réserves de calendrier mentionnées dans le rapport, Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention financière adoptée par le conseil municipal le 26 juin 2014.

Vu pour être affiché le 7 mai 2015 conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Redon, le 7 mai 2015,

Le Maire,
Pascal DUCHÊNE

